



CUMUNITÀ D'AGGLUMERAZIONE DI BASTIA

Conseil du 22 Novembre 2021

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Dérogations au repos dominical - Commune de Bastia - Avis conforme de l'EPCI

L'An Deux Mille Vingt et un, le 22 novembre à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 16 novembre 2021

PRESENTS:

BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR:

LOMBARDO Florence GIAMARCHI Marie-Dominique à **BERTOLUCCI Marie-Christine** à MALAFRONTE Christine **BIAGGINI Jean-Jacques** MORGANTI Julien PADOVANI Jean-Jacques LORENZI Thérèse à **LACAVE Mattea** PIPERI Linda à PADOVANI Marie-Hélène à POLIFRONI Bruno POZZO DI BORGO Louis SIMONPIETRI Pierre-Michel à SAVELLI Pierre à TIERI Paul à SALGE Hélène ZUCCARELLI Jean

ABSENTS:

DE CASALTA Jean-Sébastien, VESPERINI Françoise, SIMEONI Gilles

QUORUM: 21

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

Conseil du 22 novembre 2021

OBJET : Dérogations au repos dominical - Commune de Bastia - Avis conforme de l'EPCI

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la sollicitation de la Mairie de Bastia;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (A l'unanimité)

Le calendrier 2022 relatif aux possibilités d'ouvertures dominicales proposé par la commune de Bastia :

- 10, 17, 24 et 31 juillet;
- 07, 14, 21 et 28 août;
- 27 novembre;
- 04, 11 et 18 décembre.

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire après dépôt en préfecture

0 1 DEC. 2021

et publication ou notification

du 0 1 DEC. 2021

La Directrice de l'Administration Générale

Nora MAGHRAOUI